

97  
**LE FRONDEUR**  
JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



# LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an . . . . . fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

ANNONCES :

Texte : La ligne . . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne . . . . . » 1 00

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Les buveurs d'eau. (Clapette.) — Le voyou sentimental. (Ernest d'Orlanges.) — Un comble. (Tapefor.) — Les perches. (Clapette.) — Des écoles. (Punch.) — Eh bien? — A coups de fronde. (Clapette.) — Pétition d'un viveur malgré lui. (Gil Blas.) — Théâtre royal.

Un vent de fronde,  
S'est levé ce matin ;  
Je crois qu'il gronde,  
Contre?... ..

## Les Buveurs d'eau.

Ainsi voilà qui est décidé; la société contre l'abus des boissons alcooliques — autrement dit le Cercle des anti-pochards — va demander à nos suaves législateurs d'édicter quelques pénalités bien sévères contre les bons vivants qui se piquent le nez d'une façon tant soit peu manifeste. Si l'on écoute les buveurs d'eau, celui qui se fera pincer dans un état d'ébriété apparent, sera coffré comme un simple vagabond et les juges de sa patrie — dont plusieurs ne détestent pas *outré-mesure* une idem de bon vieux — lui appliqueront, non pas des ventouses — ce qui ne serait qu'un demi-mal — mais une bonne petite pénalité, compliquée d'une foule de « *considérants* » désagréables comme une belle mère et assommants comme un article du *Journal de Liège*.

Voilà une riante perspective qui, n'étant gâtée par aucune perche, va sans doute réjouir les « solennels » dindons qui confèrent à Franklin et ailleurs, contre les prodigalités de la classe ouvrière.

\* \*

Pour moi, qui n'ai à me reprocher qu'une malheureuse conférence sur le naturalisme considéré dans ses rapports avec les oies du Capitole et M. Louis Hymans, je n'hésite pas à déclarer que toutes les sociétés de tempérance me paraissent ridicules.

Je partage complètement l'avis de ce journaliste américain qui préférerait voir les habitants des cinq parties du monde goinfrés comme des chanoines et pleins comme des andouilles, plutôt que de voir un seul homme mourir de faim ou de soif.

Quant aux mesures proposées par les anti-pochards contre les bons vivants qui ne reculent pas devant un bataillon carré de bouteilles bien pleines, je les déclare solennellement injustes, illégales et attentatoires à la liberté individuelle des citoyens d'un pays dont les plaines furent fécondées autrefois par le sang des tribuns qui le versèrent pour défendre les franchises des altièrés cités dont les beffrois antiques restent encore debout comme autant de symboles d'indépendance et de liberté.

(Est-ce assez tapé, hein !)

\* \*

Car enfin, s'il me plaît à moi de me flanquer des *cûtes*, *ad majorem Dei gloriam*, de quel droit prétendez-vous m'en empêcher ?

Certes, le chameau est un être que j'apprécie à l'occasion (l'ange de mes rêves est prié de ne point prendre ceci pour une personnalité) mais s'il ne me convient pas d'imiter sa sobriété (je ne parle pas pour l'ange de mes rêves, lequel se grise délicieusement) c'est mon affaire, je pense.

— Je ruine ma santé, direz-vous.

— Eh bien, ça ne vous regarde pas. De quoi vous mêlez-vous ?

Si vous voulez protéger ainsi, légalement la santé des citoyens, vous n'en finirez plus.

Car enfin, quand je sors, l'hiver, sans mettre un foulard, j'y suis pour une laryngite; si j'ai les pieds mouillés, j'enrhume; si je prends une glace au bal, après avoir dansé, je risque d'attraper une pleurésie complétée par un épanchement qui n'a rien de tendre ou de passionné.

Allez-vous mettre un commissaire de police à mes trousses pour me dresser pro-

cess-verbal, si je me refuse à changer de chaussettes ou à me faire transpirer !

Si c'est ce que vous désirez, tas de moralistes que vous êtes, dites le tout de suite : on vous enverra dans un hospice d'aliénés et nous serons débarrassés de votre ennuyeuse présence.

\* \*

Et puis, voyons, quelle est la limite de pochardise que l'on devra dépasser pour tomber — non pas dans le ruisseau — mais sous le coup de la loi ? A quel signe reconnaîtrez-vous qu'un citoyen est suffisamment *paf* pour encourir les rigueurs des édits que vous voulez faire voter ?

Si l'on doit être réputé pochard, lorsqu'on se conduira d'une façon peu convenable, les représentants ne voteront pour sûr pas votre loi : ils en seraient les premières victimes...

Si vous voulez tenir pour un indice suffisant, un bavardage insensé, il y aura des jours où tout le barreau passera en simple police. — Que si, enfin, vous voulez considérer comme manifestement ivrognes tous ceux qui ne marchent pas droit, je plains — comme un polonais — un bon nombre de nos hommes politiques : ils vont avoir de jolies amendes à solder.

\* \*

Les sociétés de tempérance et les lois contre l'ivrognerie n'ont d'ailleurs jamais diminué la consommation des alcools.

L'Angleterre, la terre classique des sociétés de ce genre, est le pays qui possède la plus jolie collection d'ivrognes que l'on puisse imaginer (soit dit sans vouloir diminuer le mérite de notre ex-collaborateur *Chose*). L'autorité fait fermer les cabarets le dimanche. Aussi, l'Anglais ce jour-là se grise en famille. Depuis l'aïeul jusqu'au baby tout le monde met la bouche au goulot. Ni hommes ni femmes, tous pochards et foin du policeman !

Mais savez-vous à quoi servira la loi que vous demandez, messieurs les empecheurs de pinter en rond ?

Elle servira aux économistes intéressés, qui passent leur existence à prouver, chiffres en mains, que les classes pauvres pourraient vivre somptueusement, n'étaient leur prodigalité et leur intempérance.

Ces philanthropes en chambre, calculeront tous les ans, qu'un grand nombre d'ouvriers ont subi des condamnations pour ivrognerie, alors que ni les banquiers, ni les industriels, ni les membres de la famille royale n'ont été punis pour des faits de ce genre. Et ils en concluront, tout, naturellement, que le peuple est immoral et que s'il suivait les exemples qui lui sont donnés par les classes dirigeantes, il ne tarderait pas à nager dans les richesses comme un administrateur de société anonyme.

Le malin n'ajoutera pas que sur un ouvrier qui se fait pincer pour avoir voulu, une fois en passant — ce à quoi j'en encourage pas du reste — oublier sa misère au fond d'un verre de genièvre, une douzaine de bons vivants à la panse rebondie, se seront royalement saoulés en sablant le champagne dans un restaurant à la mode, en compagnie de beautés peu farouches — quitte à se faire ensuite reconduire chez eux — ou chez elles — et à se faire transporter au lit, comme des sacs, par leurs domestiques mâles ou femelles !

Je n'ajoute que pour mémoire, que des hommes qui voteront peut-être la loi, ont déjà dû se trouver dans ce cas là.

CLAPETTE.

## Le voyou sentimental

(POÈME INÉDIT.)

A mon maître JEAN RICHEPIN.

J'ai quinze ans et toutes mes dents,  
Quinze ans, c'est pas vieux, ben c'est drôle  
Je sens pilpatter là-dedans  
Mon cœur à l'étroit dans sa géole.

J'ai lu dans un ancien roman,  
Qu'à quinze ans nos aïeux, naguère,  
Ne se gênaient aucunement  
Pour engrosser leurs chambrières.

Ainsi qu'au temps des chevaliers  
Moi je voudrais bien, aux bobonnes  
Repasser les mille milliers  
De fourmis piquant mes guibonnes.

La bonne du troquet du coin  
Qui toujours avec moi rigole  
Me donne pas mal de tintoin  
Et me détraque la boussole.

Tout le jour planté comme un i  
Je la contemple à sa boutique...  
Mon pauvre teint en a jauni  
Tellement l'amour ça vous pique !

Quand ça m'a pris, ça m'a mangé  
Ce que j'avais dans la poitrine ;

Depuis ce temps-là j'ai changé  
Du jour à la nuit... Cré coquine !

J'aime pas beaucoup le turbin...  
Eh bien ! jugez ; sur un mot d'elle  
Je me ferais demain larbin.  
Mais bon larbin, larbin modèle.

Moi qui chéris tant les mégots  
Que je les cueillais d'un air crâne  
Entre les jambes des sergots,  
Si j'en cueille un seul, Dieu me damne !

Mais pour prouver à ma beauté  
L'amour qui me ronge la moëlle,  
Au nez de Saint Pierre épaté  
J'irais bien cueillir une étoile.

ERNEST D'ORLLANGES

(Rédacteur en chef, des *Poètes de l'Avenir*  
Paris.)

Nous commencerons samedi prochain, à publier en feuilleton :

## LES AVENTURES D'ANATOLE TROUSSEMINET

Roman inédit

Par CLAPETTE.

### Un Comble.

Depuis les nouveaux règlements mis en vigueur par l'administration des Postes, on ne délivre plus de mandat à l'expéditeur pour un envoi de fonds en France. C'est l'administration des postes qui se charge de remettre les fonds à domicile et on la paie pour cela.

Mais, plus souvent qu'à son tour, il lui arrive d'égarer ces mandats.

Autrefois, lorsque le mandat était remis à celui qui envoyait les fonds, si ce dernier venait à l'égarer, on le punissait en ne lui délivrant la somme versée que cinq mois après la date du départ. C'était raide, mais enfin le coupable était puni.

Aujourd'hui, si la Poste égare le mandat, vous allez croire que c'est elle-même qu'elle punira ? Ah ! vous êtes encore de la bonne année.

Non ! c'est vous, qui n'en pouvez rien, qui avez payé pour qu'elle fasse parvenir vos fonds à destination, c'est vous qu'elle punit en retenant vos fonds pendant cinq mois.

Avouez que pour un beau comble, voilà un beau comble.

Examinons un des nombreux abus qu'a même une telle mesure.

X., négociant, juge à propos de faire venir des articles pour la St-Nicolas et le nouvel an. Il expédie 5,000 fr. par la poste,

pour qu'on lui envoie de la marchandise qui sera vendue en décembre avec bénéfice.

X... a à payer d'autres marchandises, fin janvier, il a engagé sa signature et ces 5,000 fr. sont destinés à cet effet.

La poste égare le mandat. X... ne reçoit pas ses marchandises et perd un bénéfice assuré de 1,500 à 2,000 fr., sur lequel comptait.

Mais en outre, on lui retient pendant cinq mois ses 5,000 fr. qui n'ont été payés à personne et qui sont égarés par la poste.

X... arrive à fin de janvier, il ne peut payer n'ayant plus ces 5,000 fr., sa signature est protestée et il peut être déclaré en faillite. Tout cela par la négligence d'un employé de poste.

Ah ! c'est une belle chose que la bureaucratie ! Nous avons bien des abus criants, mais nous doutons que l'on puisse nous en servir un de cette force.

TAPEFOR.

## LES PERCHES.

ELÉGIE.

Mes chers amis, quand je mourrai  
Je n'irai pas au cimetière  
Ni ne me crémationnerai.  
Mais sous les perches altières  
Que Zizi fit planter naguère  
Tranquille je m'endormirai.

C'était au bord de l'eau, j'étais assis près d'Elles  
Gémissant sur l'injuste et malheureux destin  
Qui me fit naître au temps où les rues si belles  
Que la science et Grétry baptisèrent un matin  
Furent déshonorées par une main cruelle :  
Celle d'un ignorant, doublé d'un échevin.

Je me remémorais le temps où, des deux rives,  
On pouvait admirer les belles perspectives :  
De la gare de Longdoz à l'Université,  
Du théâtre royal — dans l'univers cité  
— De Sainte-Croix encor aux brillantes ogives,  
De l'urinoir, enfin, que la perversité

Des gamins du pays su transformer bientôt  
En un cloaque affreux, où la dame du monde  
N'osa plus poser sa bottine au talon haut.  
Où l'on peut lire encore les citations immondes  
D'un ivrogne abruti, qui hurlait à la ronde :  
« Moi seul — et c'est assez — trouve l'urinoir beau. »

Ah ! que je ressentais de douleur en mon âme  
En pensant qu'autrefois, jusqu'à la bonne femme,  
A ma fenêtre assis — et sans me déranger —  
Je plongeais mon regard. Fallait-il donc changer  
Cette situation ? Se faire jeter le blâme,  
Se rendre ridicule aux yeux de l'étranger ?

Non ! non ! mille fois non ! Le fleuve qui charrie  
Les débris que la mort jette sur son chemin  
Fait écumer ses flots et passe avec furie  
Devant les deux poteaux qui prouvent la folie  
De Zizi dont les mots, les actes, inhumains  
Fourniraient à Zola des documents humains.

Je crois vous avoir dit que j'étais auprès d'Elles.  
Je pourrais ajouter que la nuit était belle,  
Qu'un bruissement léger passait sur les poteaux  
En secouant les fils. On eut dit un coup d'aile  
D'un zéphir éloigné glissant sur les roseaux,  
Et craignant, en passant, d'éveiller les oiseaux.

LE FRONDEUR.

# DEUX RÉCONCILIATIONS



Taite l'un pour l'autre

En voyant les poteaux qui se miraient dans l'onde,  
Je m'avouais, tout bas, que jamais en ce monde  
Deux perches aussi bien n'ont du ciel le plus pur  
Sondé la profondeur et déchiré l'azur,  
Et qu'il est malheureux, qu'il faille que l'on gronde  
L'échevin maladroit dont le cerveau si dur

S'entr'ouvrit un beau jour, laissant libre une issue  
Par où sortit hélas ! l'idée biscornue  
De nous faire planter d'inutiles poteaux,

— Qui, placés tout ailleurs, nous auraient semblé  
[beaux,  
— Là, tout juste au milieu de la superbe rue,  
Qui va de Grivegnée à la Place aux Chevaux.

Enfant de l'Industrie, audacieux téléphone,  
Toi, dont les vibrations imitent le trombone,  
Toi, qui vint d'Amérique et lui vint d'Edison.  
Ah ! comme j'écoutais cet harmonieux son,  
S'échappant de tes fils, vibrant comme un bourdon  
Et faisant à Zizi cette leçon si bonne :

» Echevin maladroit dont les vastes boulettes  
» Eussent déshonoré jusqu'à l'abbé Peurette  
» Tu ne songes donc pas que le juste destin,  
» Qui punit les méchants et les sots échevins,  
» Saura t'atteindre un jour et faire payer la dette  
» Que tu sus contracter en ce triste matin

» Où sans rien respecter, pas même cette rive,  
» Où tu dus arriver comme un malheur arrive,  
» Tu plantas sur le quai de l'Université  
» Ces deux poteaux haïs de toute la cité  
» Qui, gâtant à jamais nos belles perspectives,  
» Rendirent pour toujours, ton sot nom exééré ! »

Après ces mots vengeurs le silence se fit  
Sur la terre et dans l'air. Les mots avaient suffi  
Pour attirer Zizi près des perches si belles.  
Il espérait encore que son air déconfit  
Lui voudrait le pardon des deux perches, mais elles  
Gardèrent le silence: il n'eût pas de chant d'elles

Mes chers amis quand je mourrai  
Je n'irai pas au cimetière  
Ni me crémationnerai  
Mais sous les perches altières  
Que Zizi fit planter naguère  
Tranquille je m'endormirai.

CLAPETTE.

## AVIS.

Nous rappelons au public que c'est le  
20 janvier prochain qu'aura lieu l'Assemblée  
générale des promoteurs de l'OEuvre  
de la Vieille-Garde.

## Des écoles.

Il paraît décidément que l'administration  
communale veut consacrer une somme de  
cent mille francs pour améliorations à apporter  
à l'école moyenne professionnelle de demoiselles.

Nous reconnaissons avec bonheur, que  
vu l'état florissant de cet établissement, dont  
le succès mérité s'accroît chaque jour, le  
local devient trop petit pour le nombre des  
élèves qui y affluent de tous les quartiers de  
la ville et même des environs.

La prospérité de cette école dépasse tout  
ce qu'on avait espéré, et les résultats ob-  
tenus la placent aujourd'hui au premier  
rang des maisons d'instruction du pays.

Nous applaudirons donc des deux mains,  
et même des deux pieds, à tout ce que l'on  
fera pour la maintenir au niveau qu'elle a  
su atteindre, mais nous voudrions que cela  
fut fait avec intelligence, avec logique et  
sans gaspillage. Or, il nous semble que le  
projet qui pointe en ce moment n'est mar-  
qué au coin d'aucune de ces trois qualités.

Les bâtiments actuels étaient suffisants  
au début, en laissant toutefois beaucoup à  
désirer; en y dépensant 100,000 francs, on  
aura toujours un local qui péchera sous bien  
des rapports.

Nous ne crions pas contre cette dépense  
de 100,000 francs, loin de là; nous voudrions  
la voir doubler, tripler, mais en même temps  
être certains que ces fonds seraient employés  
utilement.

L'école moyenne n'est pas suffisante, nous  
l'admettons; alors pourquoi n'en pas bâtir  
une seconde dans un autre quartier, pour  
diminuer le chemin que de nombreuses  
élèves ont à parcourir? On a déjà dédoublé  
les cours, qu'on le fasse encore et qu'on érige  
un bâtiment digne de cette école et répon-  
dant à sa destination, tout en laissant subsister  
momentanément celui que l'on pos-  
sède actuellement.

Et plus tard, lorsque nos finances le per-  
mettront, qu'on batisse encore une nouvelle  
école et qu'on affecte l'établissement actuel  
à une autre destination.

Il n'y aura qu'une seconde directrice à  
nommer, puisqu'il faudra des institutrices  
pour suffire au nombre d'élèves qui aug-  
mente chaque année.

Au point de vue sanitaire et même moral,  
mieux vaut de diviser cette masse d'élèves  
que de l'augmenter encore.

Nous nous plaisons à rendre justice au  
zèle et à l'intelligence de la directrice de  
l'École moyenne professionnelle; elle est à  
la hauteur de sa position et ne mérite que  
des éloges; mais un moment viendra où la  
population de l'école deviendra trop grande  
pour que l'honorable directrice puisse ré-  
partir ses soins entre toutes avec succès.

Nous voudrions donc voir un deuxième  
établissement du genre de celui de la rue  
Hazinelle et nous sommes certains qu'on  
devra arriver plus tard à notre idée.

Alors, pourquoi jeter 100,000 francs en  
réparations éphémères, et ne pas com-  
mencer, dès aujourd'hui, l'édification d'une  
2<sup>e</sup> école moyenne de demoiselles ?

Les bienfaits qu'on a récoltés de la pre-  
mière sont trop évidents pour que personne,  
sauf la sainte Gazette, critique une dépense  
aussi utile que celle qui doterait notre ville  
d'un nouvel établissement d'instruction, où  
nos fillettes apprennent à devenir des fem-  
mes instruites, intelligentes, raisonnables et  
honnêtes.

On a donné un monument à l'école  
moyenne de garçons; faisons en autant pour  
les filles; mais pour l'amour de Dieu, et de  
notre bourse, n'allons pas gaspiller 100,000  
francs pour faire un provisoire, une espèce  
d'habit d'arlequin qui, malgré la meilleure  
volonté, péchera toujours par quelque  
côté.

Faisons du bon tout d'un coup, et oublions  
un peu cette maxime, trop pratiquée à  
Liège, au grand détriment des finances de  
la ville :

Faire et défaire c'est toujours travailler.

PUNCH.

## Eh bien ?

Des ligues pour la réforme électorale s'or-  
ganisent partout. Bruxelles et ses faubourgs  
ont commencé la danse. Dans l'arrondisse-  
ment de Charleroi il n'est pas un morceau  
de commune qui n'ait sa section organi-  
sée; quant à Liège, toujours rien. Il est  
cependant grand temps de se mettre sérieu-  
sément à la besogne si l'on veut se trouver  
en mesure d'envoyer promener, une fois pour  
toutes, les politiciens doctrinaires qui s'obsti-  
nent à se mettre en travers de notre route.

Allons morbleu! un peu de nerf. Les che-  
mins sont ouverts! allons-y... gaîment — et  
vivement, surtout

## AVIS.

L'abondance des matières nous oblige  
à ajourner au prochain numéro l'insertion  
de la liste des plaisirs du dimanche 15  
janvier.

En attendant, les gens pressés peuvent  
consulter LA MEUSE.

## A Coups de Fronde.

Nous recevons de la police le communi-  
qué suivant : « La personne qui a perdu, près  
de la Trink-Hall, une innocence n'ayant que  
peu servi, peut venir réclamer cet objet à  
l'Hôtel-de-Ville (bureau des objets trouvés).

On peut réclamer au même bureau une  
paire d'éperons et un sabre de cavalerie  
trouvés au même endroit. »

Nous espérons que le cavalier qui a perdu  
les siens s'empressera de se faire connaître.

\* \* \*

On parle beaucoup en ville de la subite  
amélioration qui s'est manifestée dans l'état  
de santé de M. Ziane immédiatement après  
les élections.

Personne, naturellement, ne se plaint de  
la guérison du suave échevin; mais on  
trouve cependant étrange que M. Ziane —  
que l'on disait très malade à la veille des  
élections — ait été subitement retapé le jour  
de son triomphe et que, depuis, il se porte  
comme un charme.

Les mauvaises langues — nous en sommes  
un peu — ne sont pas éloignées de voir  
dans l'ex-maladie de l'ex-candidat, une ruse  
à la Sixte-Quint — personnage avec lequel  
Zizi n'a d'ailleurs nulle autre ressemblance,  
n'étant, que nous sachions, ni pape ni même  
sous-pape.

CLAPETTE.

## Pétition d'un viveur malgré lui.

Messieurs les présidents des tribunaux,

Messieurs les magistrats,

Messieurs les jurés,

Maintenant que je suis désintéressé dans la ques-  
tion, vu mon âge et mes cheveux blancs, je viens  
protester contre vos jugements, contre la partialité  
révoltante de vos décisions, contre cette sorte de

galanterie aveugle qui vous pousse à conclure toujours pour la femme contre l'homme, chaque fois qu'une affaire d'amour est portée devant votre tribunal.

Je suis vieux, messieurs, j'ai beaucoup aimé, ou plutôt, souvent aimé. Mon pauvre cœur, bien meurtri, frissonne encore au souvenir des anciennes tendresses. Et par les tristes nuits solitaires où la vie passée ne nous apparaît plus qu'à l'état d'illusion finie, où les aventures lointaines, ternies comme les tapisseries effacées, nous donnent soudain des secousses de tristesse et font monter aux yeux ces larmes douloureuses qu'on verse sur l'irréparable, j'ouvre en tremblant une humble caisse de noyer où gisent mes lamentables gages d'amour, où dort ma vie accomplie maintenant, où remue, quand j'y plonge les mains, la poussière morte de tout ce que j'ai adoré sur la terre.

Et je sanglote sur la bottine, la fine bottine de satin, jaune aujourd'hui, mais qui fut blanche, et que je pris à son pied, dans le jardin, ce soir-là pour l'empêcher de rentrer au bal.

Je baise les gants, les cheveux blonds ou noirs, les trois jarrettières de soie et le mouchoir de dentelles maculé de sang, de ce sang qui semble une pâle tache de rouille et dont, un jour, je conterai l'histoire.

Mais ce n'est point de tout cela que je prétends vous parler. J'ai voulu seulement prouver qu'on avait eu pour moi bien des... faiblesses — quoique je sois le plus timide, le plus indécis, le plus hésitant des hommes.

Je suis si timide que jamais, peut-être, je n'aurais osé... ce que vous savez, si les femmes n'avaient osé pour moi. Et j'ai compris depuis, en y songeant, que neuf fois sur dix c'est l'homme qui est séduit, capté, accaparé, enlacé de liens terribles, lui le séducteur que vous flétrissez. Il est la proie, la femme est le chasseur.

Un tout récent procès, juge en Angleterre, m'a jeté soudain dans l'esprit un éclair de vérité.

Une fille, une demoiselle de comptoir, avait été ce que vous appelez séduite par un jeune officier de marine. Elle n'était plus dans sa prime fraîcheur, elle avait aimé déjà. Au bout de quelque temps elle fut abandonnée. Elle se tua. Les magistrats anglais n'eurent point assez d'injures, d'expressions infamantes, sanglantes, méprisantes pour flétrir l'infâme ravisseur.

Messieurs, vous eussiez fait comme eux. Eh bien, vous ne connaissez pas la femme, vous ne la comprenez pas, vous êtes odieusement injustes.

Écoutez-moi :

J'étais alors tout jeune officier. J'allais dans le monde, j'aimais la valse et j'étais timide, comme je vous l'ai dit. Bientôt je crus m'apercevoir qu'une femme mûre, assez belle encore, mariée, mère de famille et irréprochable, disait-on, me remarquait. Quand nous dansions son œil restait fixé sur le mien, si aigu, que je ne pouvais m'y tromper. Elle ne me dit rien sans doute. Est-ce qu'une femme parle, doit parler, peut parler ? Est-ce qu'un regard comme elle sait en avoir n'est pas plus provocant, plus impudique, plus clair que toutes nos déclarations brûlantes ? Je fis semblant de ne pas comprendre d'abord. Puis la persistance de cette muette provocation me troubla. Je lui murmurai dans l'oreille des choses tendres. Un jour elle s'abandonna. Je l'avais séduite, messieurs. Me l'a-t-elle assez reproché !...

Elle m'aima d'une passion terrible, incessante, jalouse, féroce. « Tu m'as voulu » disait-elle. Que pouvais-je répondre ? Lui reprocher ses regards ? Soyez juges, messieurs. Elle ne m'avait rien dit, cette femme !

Enfin j'appris que mon régiment partait. J'étais sauvé. Mais un soir, vers onze heures, je la vis entrer soudain dans ma petite chambre d'officier. « Tu vas partir, me dit-elle, et je viens t'offrir la plus grande preuve d'amour qu'une femme puisse donner ; je te

suis. Pour toi, j'abandonne mon mari, mes enfants, ma famille. Je me perds aux yeux du monde, et je déshonore les miens. Mais je fais cela pour toi et j'en suis heureuse. » Une sueur froide me coula dans le dos. Je lui pris les mains ; je la suppliai de ne pas accomplir ce sacrifice que je ne voulais point accepter ; je tâchai de la calmer, de la raisonner. Peine inutile. Alors, les yeux dans les yeux, elle me dit d'une voix sifflante. « Serais-tu un lâche ; serais-tu de ceux qui séduisent une femme puis l'abandonnent au premier caprice ? »

Je protestai. Mais je lui montrai la folie de son action, ses conséquences pour toute notre vie. Obstinée, elle répondait simplement : « Je l'aime ». A la fin, pris d'impatience, je lui dis nettement : « Je ne veux pas. Je te défends de me suivre. » — Elle se leva, et partit sans prononcer un mot.

Le lendemain j'apprenais qu'elle avait tenté de s'empoisonner. On la crut perdue pendant huit jours. Une de ses amies, sa confidente, vint me trouver ; me reprocha brutalement l'infamie de ma conduite. Je fus inflexible. Pendant un mois je n'entendis parler d'elle que vaguement. On la disait très malade. Puis soudain je fus prévenu par son amie qu'elle était perdue, condamnée. Qu'une promesse d'amour seule la pouvait sauver. Je promis tout ce qu'on voulut. Elle guérit. Je l'enlevai.

Naturellement j'avais donné ma démission. Et pendant deux ans nous vécûmes ensemble dans une petite ville d'Italie, nous vécûmes de cette vie horrible de l'adultère en fuite.

Un matin, son mari entra chez moi. Il fut sans violence et même sans colère. Il venait chercher sa femme, non pour lui, mais pour ses enfants, pour ses deux filles.

Je ne demandais pas mieux que de la rendre, croyez-moi, messieurs les jurés.

Je la fis venir, et je la laissai seule avec l'époux abandonné. Elle refusa de le suivre. A mon tour je la priai, je la suppliai, et, spectacle étrange, invraisemblable, le mari et moi, nous l'implorions, moi pour qu'elle me quittât, lui pour qu'elle le suivît.

Elle nous jeta ces mots : « Vous êtes deux misérables ! » et sortit là-dessus.

Le mari prit son chapeau, me salua, prononça un : « Je vous plains, monsieur, » vena du cœur, et s'en alla.

Je la gardai encore six ans. Elle avait l'air de ma mère. Elle mourut.

Eh bien, messieurs, cette femme auparavant n'avait jamais fait parler d'elle. On ne lui avait soupçonné jamais aucune faiblesse, et, pour tout le monde, c'est moi qui l'ai perdue, traînée dans le ruisseau, tuée. J'ai déshonoré sa famille, semé la honte autour de moi. Je suis un misérable et un gueux.

Vous m'avez condamné à l'unanimité.

Cette histoire a fait grand bruit. J'étais un séducteur. Toutes les femmes me contemplaient avec une curiosité émue. Je n'avais qu'à leur tendre la main pour les enlever. J'en aimai plusieurs qui me trahirent. Les autres m'opprimèrent horriblement. Enfin, cette alternative se reproduisait sans cesse pour moi. — Être Joseph et laisser mon manteau — ou bien martyr livré à des lions.

Je termine, messieurs.

Regardez la ville de midi à une heure. Voyez ces fillettes en cheveux, ces petites ouvrières deux par deux, errant sur les trottoirs, provocantes, l'œil hardi, prêtes à accepter tout rendez-vous, cherchant de l'amour par les rues.

Ce sont vos clientes.

Sondez leurs cœurs. Écoutez-les causer : « Oh moi, ma chère, si j'ai la chance de trouver un garçon riche, je te promets qu'il ne me lâchera pas comme Amélie, ou bien gare le vitriol. »

Et quand un brave garçon passe près d'elle, il reçoit en plein visage, en plein cœur ce regard qui veut dire : « quand vous voudrez ». Il s'arrête ; la fille est jolie et toute prête ; il cède.

Un mois plus tard, vous injuriez et condamnez ce gredin qui a abandonné la pauvre fille séduite.

Or, lequel est le limier, lequel est le gibier ?

N'oubliez point ceci, messieurs :

L'amour est toute la vie des femmes. Elles jouent avec nous comme les chats avec les souris. La jeune fille cherche le mari le plus avantageux qu'elle pourra trouver.

Celles qui quêtent des amants les veulent dans les mêmes conditions.

Quand un homme, sentant le piège, s'échappe de leurs mains, elles se vengent à la façon du charmeur qui tue d'un coup de fusil le lapin échappé du lacet.

Telle est mon humble opinion, basée sur une vieille expérience. Je la soumets à vos méditations.

Et j'ai l'honneur d'être,

Messieurs les présidents des tribunaux,

Messieurs les magistrats,

Messieurs les jurés,

Votre très obéissant serviteur,

GIL BLAS.

## Théâtre Royal

CARMEN. — Reprise malheureuse. Mlle Mézeraï convient pour jouer et chanter le rôle de la bouillante bohémienne, comme un glaçon pour faire du feu. Ses deux compagnes, les contrebandières, ont chanté faux avec ensemble — histoire de se mettre d'accord — et ce malheureux M. Isaac nous a exhibé le plus assomant des officiers de cavalerie que nous ayons jamais vu — et pourtant...

M. de Kegel a obtenu assez de succès dans don José ; ce qui a été le moins bon chez lui, c'est son duo du second acte — qu'il n'a pas chanté avec sa chaleur ordinaire — et sa culotte d'ordonnance qui ne lui allait pas du tout. Bref, CARMEN ne paraît pas devoir fournir sur la scène du Théâtre Royal une carrière aussi longue que celle de M. Dularens.

## Théâtre Royal de Liège.

Direction de M. Edmond Giraud.

Bur. à 5 3/4 h.

Rid. à 6 1/4 h.

Dimanche, 15 janvier 1882.

Troisième représentation de : ROBERT LE DIABLE, grand opéra en 5 actes.

Première représentation de : LES PANTINS DE VIOLETTE, opéra-comique en 1 acte.

Quatrième représentation de : LES DEUX TIMIDES, vaudeville en 1 acte.

Ordre : 1. Les deux Timides. — 2. Robert. — 3. Les Pantins.

Lundi, 16 janvier 1882.

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Roussel, contrôleur préposé à la location.

CARMEN, opéra comique en 3 actes.

## Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction RUTH.

Bur. 6 h.

Rid. 6 1/2 h.

Dimanche 15 et Lundi 16 janvier 1882.

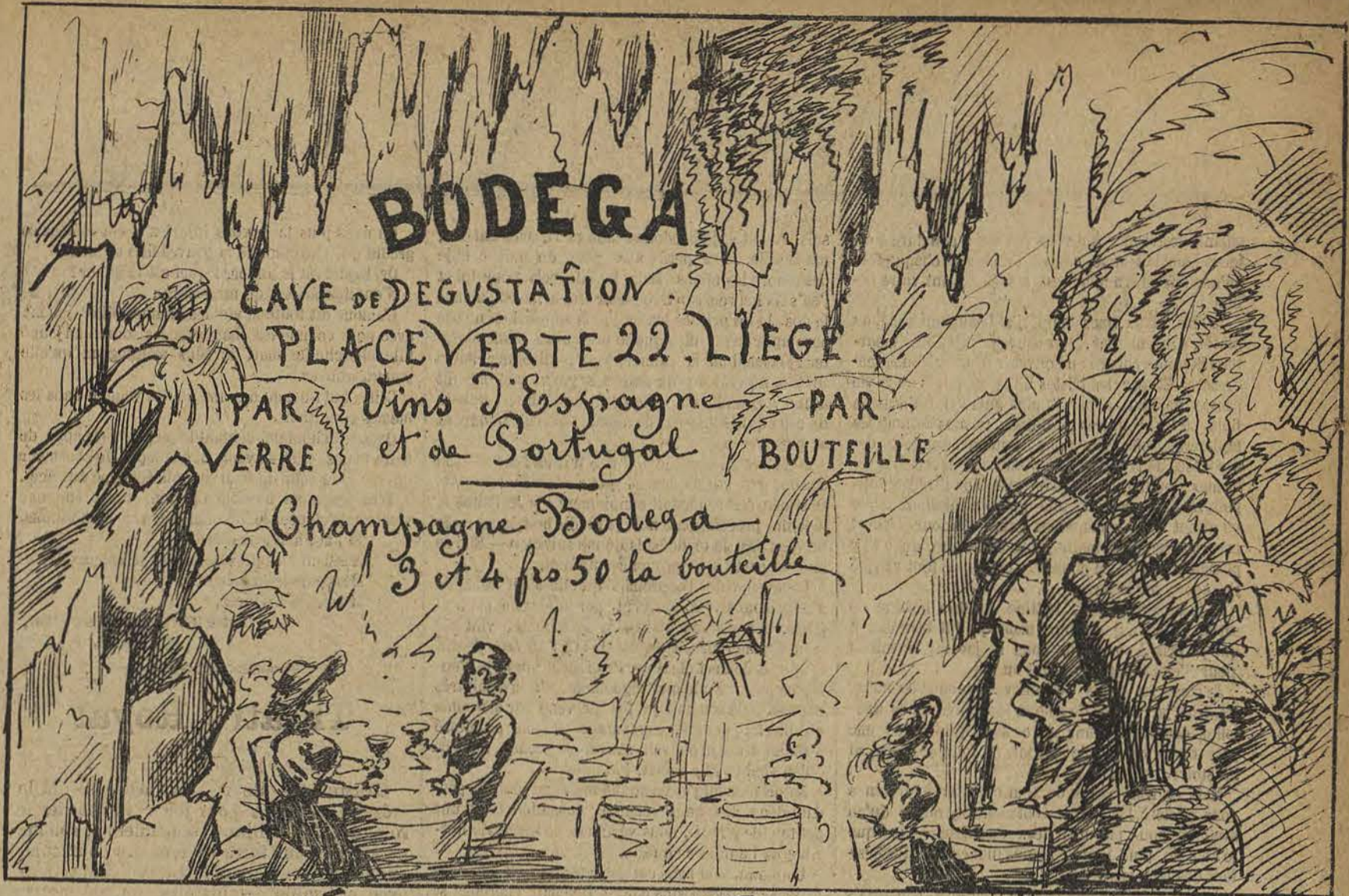
Première représentation de : LA BOUQUETIÈRE DES INNOCENTS, grand drame en 5 actes.

Concert par Mlle Vanda Waviloff et M. Perez.

A l'étude : LA BAMBOCHE, pièce nouvelle en 4 actes. SERGE PANINE, drame nouveau du Théâtre du Gymnase de Paris.

— Ne jetez pas vos vieux parapluies, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs ; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège. — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Étuve, 12.



# BODEGA

CAVE DE DEGUSTATION

PLACE VERTE 22. LIEGE

PAR Vins d'Espagne et de Portugal PAR VERRE BOUTEILLE

Champagne Bodega

à 3 et 4 frs 50 la bouteille

IMPRIMERIE

LITHOGRAPHIE

CHROMOLITHOGRAPHIE

F. BORDT

1 RUE CHAPELLE DES CLERCS 1

Impressions Artistiques  
et Commerciales en tous Genres.  
Spécialité d'Etiquettes  
de Luxe.

